

# Biosphère et droits fondamentaux

Alain Papaux (éd.)

Professeur à l'Université de Lausanne

avec la collaboration d'Alessandro Brenci

# Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	V
TABLE DES ABREVIATIONS.....	XIII
BIOSPHERE ET DROITS FONDAMENTAUX .....	1
<b>PARTIE I. LA BIOSPHERE, CE QU'ELLE EST ET POURQUOI NOUS LA MEPRISONS.....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1. QU'EST-CE QUE LA BIOSPHERE ?.....</b>	<b>9</b>
INTRODUCTION.....	9
1. LA PRISE DE CONSCIENCE ECOLOGIQUE.....	16
2. LA CONSCIENCE ECOLOGIQUE DANS L'HESITATION SEMANTIQUE : ENTRE « BIOSPHERE » ET « ENVIRONNEMENT » .....	21
2.1 La notion de biosphère : prolégomènes .....	24
2.2 La notion scientifique de « biosphère » : bref historique.....	27
2.3 Emergence de concepts concurrents de la « biosphère » .....	33
3. ELEMENTS DE LA TRADUCTION JURIDIQUE INTERNATIONALISTE DE « BIOSPHERE ».....	36
3.1 La traduction maximaliste : vers l' <i>écocide</i> .....	36
3.2 La « Nature » en droit international : une traduction chaotique .....	38
3.3 Un droit international de la « Biosphère » est-il possible ? .....	43
CONCLUSION.....	48

<b>CHAPITRE 2. BIOSPHERE, MODERNITE ET DENI DE LA FINITUDE .....</b>	<b>53</b>
OUVERTURE.....	53
1. FINITUDE PHYSIQUE REVELEE PAR LA BIOSPHERE : FIN DE LA PUISSANCE ( <i>POTESTAS</i> ) MATERIELLE ILLIMITEE DE L'HOMME <i>MODERNE</i> ? .....	54
1.1 Vers un enfermement planétaire qui s'impose à nous .....	54
1.2. Quand la biosphère nous restitue à notre finitude physique.....	56
1.3. De notre aveuglement face à la finitude.....	59
2. FINITUDE METAPHYSIQUE REVELEE PAR LA BIOSPHERE : FIN DE LA PUISSANCE ( <i>POTESTAS</i> ) VOLONTAIRE ILLIMITEE DE L'HOMME <i>MODERNE</i> .....	61
2.1. Quand homo faber défait l'homme .....	61
2.2. L'autonomie du social contrariée par la biosphère .....	65
3. ELEMENTS D'ANTHROPOLOGIE DE LA FINITUDE DANS LA LUMIERE DE LA BIOSPHERE .....	70
3.1. De la liberté modeste à la finalisation dans le collectif par l'incarnation ? .....	70
3.2. Prémices d'un déplacement de l'individualisme juridique .....	74
3.3. Dépassement de l'individu par la personne dans la dignité humaine.....	78
ENVOI.....	81

**PARTIE II. LES REPNSES ACTUELLES  
DU DROIT REGARDANT LA  
BIOSPHERE ..... 83**

**CHAPITRE 1. LE BIOCENTRISME EST-IL  
APPLICABLE ? REMARQUES  
PHILOSOPHIQUES–JURIDIQUES  
SUR L'ARTICLE 120 ALINEA 2 DE  
LA CONSTITUTION FEDERALE.....85**

INTRODUCTION.....85

1. ARTICLE 120 ALINEA 2 DE LA CONSTITUTION  
FEDERALE ET ARTICLES 8 ET 9 DE LA LOI SUR  
LE GENIE GENETIQUE – LE RESPECT DE LA  
DIGNITE DE LA CREATURE .....89

1.1. Article 120 alinéa 2 de la Constitution fédérale.  
Le principe du biocentrisme en droit .....89

1.2. La loi sur le génie génétique. La concrétisation  
du principe constitutionnel ..... 93

2. DEUX JUSTIFICATIONS ETHIQUES DU BIOCENTRISME...97

2.1. Paul Taylor. Une contradiction performative.....97

2.1.1. L'influence du rationalisme kantien..... 97

2.2.2. L'argument éthique ..... 99

2.2.3. Un biocentrisme égalitariste..... 102

2.2. Hans Jonas. L'anthropomorphisme et le risque  
d'arbitraire..... 104

2.2.1. La valeur morale de la nature..... 104

2.2.2. Une responsabilité pour l'ensemble du vivant ? .. 106

CONCLUSION UN RETOUR A L'ANTHROPOCENTRISME  
MORAL ? ..... 109

<b>CHAPITRE 2. « WÜRDE DER KREATUR » OU « INTEGRITE DES ORGANISMES VIVANTS » : LE BIOCENTRISME EST-IL LEGAL ? BREF HISTORIQUE D'UNE QUESTION MAL RESOLUE.....</b>	<b>117</b>
INTRODUCTION.....	117
1. MALHEUR JURIDICO-LEGISLATIF D'UNE TRADUCTION .....	118
1.1 Premier moment : la révision partielle de la Constitution fédérale de 1992 .....	118
1.2. Second moment : la révision de la Constitution fédérale de 1999 et l'introduction de la Loi fédérale sur le génie génétique dans le domaine non humain.....	120
1.2.1. Première étape : la réforme de la Constitution fédérale de 1999 .....	120
Remarque n°1 : la traduction comme perte de richesse confédérale.....	120
Remarque n°2 : sauvegarder l'exception humaine... mais qu'en faire ? .....	128
Remarque n°3 : une équivalence sémantique naïve ....	128
Remarque n°4 : la langue pur instrument, une conception périmée.....	129
1.2.2. Seconde étape : l'introduction de la Loi fédérale du 21 mars 2003 sur le génie génétique dans le domaine non humain .....	129
2. MALHEUR PHILOSOPHIQUE D'UNE TRADUCTION .....	132
CONCLUSION.....	134

**CHAPITRE 3. LE DROIT A UN ENVIRONNEMENT  
SAIN : DE LA CONVENTION  
EUROPEENNE DES DROITS DE  
L'HOMME A LA CONSTITUTION  
FEDERALE ? .....137**

INTRODUCTION.....	137
1. LES DEVELOPPEMENTS JURISPRUDENTIELS .....	138
1.1 Le rôle décisif de la Cour européenne des droits de l'homme .....	138
1.1.1. Introduction .....	138
1.1.2. Le cadre législatif et réglementaire .....	139
1.1.3. La protection effective .....	141
1.1.4. L'information .....	143
1.1.5. Le processus décisionnel.....	144
1.1.6. Le recours effectif et le procès équitable .....	145
1.2. La retenue des tribunaux fédéraux .....	145
1.2.1. Le Tribunal fédéral.....	145
1.2.2. Le Tribunal administratif fédéral .....	146
2. LES PRINCIPAUX TERMES DU DEBAT CONSTITUTIONNEL .....	147
2.1. Introduction .....	147
2.2. La responsabilité .....	149
2.3. Les droits, les devoirs et les principes.....	151
2.3.1. Les droits.....	151
2.3.2. Les devoirs .....	152
2.3.3. Les principes .....	153
2.4. La justiciabilité.....	154
CONCLUSION.....	156

**CHAPITRE 4. LE DROIT A LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT : QUELS  
MECANISMES DE CONTROLE ? .....157**

INTRODUCTION.....	157
1. LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT A L'ENVIRONNEMENT .....	158
1.1. Le droit de l'environnement.....	158
1.1.1 Notion.....	158
1.1.2. L'environnement : évolution de la notion .....	161

1.1.3.	Fondements du droit suisse de l'environnement ..	162
1.1.4.	Les failles dans la mise en œuvre en droit suisse .....	164
1.1.5.	Le rôle du droit international dans le développement du droit de l'environnement.....	166
1.1.6.	De la nécessité d'un contrôle du droit applicable .....	169
1.1.7.	Synthèse .....	170
1.2.	Le droit à l'environnement.....	171
1.2.1.	La portée subjective et objective des droits individuels à la protection de l'environnement ....	171
1.2.2.	Historique et nature du droit fondamental à un environnement sain .....	174
1.2.3.	Les expériences faites à l'étranger .....	177
1.2.4.	Le droit à la protection de l'environnement en droit suisse .....	180
1.2.5.	Synthèse : les limites d'un contrôle fondé sur les droits subjectifs .....	183
2.	L'EVALUATION LEGISLATIVE COMME MECANISME DE CONTROLE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT .....	185
2.1	Les limites du contentieux judiciaire .....	185
2.2	Les fondements de l'évaluation législative .....	186
2.3	Le modèle genevois.....	187
3.	CONCLUSION .....	190

## **CHAPITRE 5. LA RESPONSABILITE DELICTUELLE EN MATIERE DE DOMMAGES A L'ENVIRONNEMENT.....191**

INTRODUCTION.....	191
1. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE .....	196
1.1. La solution traditionnelle .....	196
1.1.1. L'option du demandeur .....	196
1.1.2. Les caractéristiques du dommage .....	199
1.2. Particularités en matière de droit de l'environnement .....	201
2. LA LOI APPLICABLE AU LITIGE.....	203
2.1. Les solutions classiques .....	204
2.1.1. La loi du lieu du fait générateur .....	206

2.1.2.	Le lieu du résultat .....	206
2.1.3.	La solution de l'ubiquité .....	207
2.1.4.	La recherche des liens les plus étroits .....	208
2.2.	Les atteintes à l'environnement .....	210
2.2.1.	Le cas de l'Autriche: le paragraphe 79 I de la loi sur le génie génétique.....	211
2.2.2.	La situation dans les autres pays .....	213
2.3	Les apports du Règlement Rome II.....	215
2.3.1	Un système en cascade .....	215
2.3.2	Une définition spécifique du dommage environnemental .....	216
2.3.3	Une faveur à la victime .....	216

<b>LISTE DES CONTRIBUTEURS.....</b>	<b>219</b>
-------------------------------------	------------